

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

N° 107/2021

**Objet : Subvention 2021 à  
l'Association pour le Droit à  
l'Initiative Economique**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 1<sup>er</sup> juillet, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 juin 2021.

**PRÉSENTS :**

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Éric, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, MARTIN Pierre-Hubert, PONCHON Solange.

Pour la Commune d'EYRAGUES : DELABRE Éric.

Pour la Commune de GRAVESON : CORNILLE Annie.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Éric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la Commune de BARBENTANE : BLANC Michel (*absent ayant donné pouvoir à M. LECOFFRE Éric*)

Pour la Commune de CABANNES : ONTIVEROS Christian (*absent ayant donné pouvoir à Mme HAAS-FALANGA Josiane*), CHEILAN François (*absent ayant donné pouvoir à M. JULLIEN Georges*).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : LUCIANI-RIPETTI Marina (*absente ayant donné pouvoir à M. CHAUVET Éric*), SALZE Annie (*absente ayant donné pouvoir à M. MARTEL Marcel*), AMIEL Cyril (*absent ayant donné pouvoir à M. MARTIN Pierre Hubert*), DARASSE Adélaïde (*absente ayant donné pouvoir à Mme PONCHON Solange*), REYNÈS Bernard (*absent ayant donné pouvoir à M. PORTAL Serge*), DIET-PENCHINAT Sylvie (*absente ayant donné pouvoir à M. ROBERT Daniel*).

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel (*absent ayant donné pouvoir à CORNILLE Annie*), DI FÉLICE Jean-Marc (*absent ayant donné pouvoir à Mme MARÈS Frédérique*).

Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (*absent ayant donné pouvoir à Mme LANDREAU Edith*).

Pour la Commune d'ORGON : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné pouvoir à Mme CHABAS Sylvie*).

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis (*absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne*)  
COUDERC-VALLET Jocelyne (*absente ayant donné pouvoir à MARCON Patrick*).

**ABSENTS :**

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette.

Secrétaire de séance : M. Serge PORTAL

Monsieur le Vice-Président en charge du Développement Economique expose que l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) a sollicité une subvention de 5 000 € pour l'année 2021. L'ADIE est une association à but non lucratif qui a pour objet de promouvoir l'Initiative Economique finance et accompagne les personnes porteuses d'un projet d'emploi, indépendant ou salarié, ne pouvant obtenir de financement auprès de leur banque pour le réaliser.

Le montant octroyé en 2020 s'est élevé à 5 000 €.

L'ADIE réalise des permanences tous les lundis matin à la Maison de l'Entrepreneur. En 2020, l'ADIE a financé 8 projets sur les 29 entrepreneurs accompagnés. Trois personnes ont suivi la formation "je deviens entrepreneur". Le territoire de Terre de Provence Agglomération est bien couvert puisque les résidents sont issus de 6 communes (Chateaufort, Saint-Andiol, Mollégès, Noves, Rognonas, Maillane).

La commission économique du 15 juin 2021 ainsi que le bureau communautaire du 17 juin 2021 ont émis un avis favorable sur l'octroi de 4 000 € de subvention à l'ADIE.

Après exposé du rapporteur,

### LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission économique du 15 juin 2021 pour l'octroi d'une subvention de 4 000 € à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du bureau communautaire du 17 juin 2021 pour l'octroi d'une subvention de 4 000 € à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique,

**AYANT OUI** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 4 000 € à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique pour l'exercice 2021.

Membres en exercice :	42
Votants :	40
Votes pour :	40
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Pour Extrait Conforme,  
La Présidente,  
Corinne CHABAUD

